

pendu ses opérations et a fini par liquider en payant à peu près le pair aux actionnaires ;

Federal Bank, Toronto, Ont., liquidée ; a payé à peu près le pair aux actionnaires ;

Central Bank, Toronto, Ont., en faillite, a payé à peu près le pair aux déposants ;

Maritime Bank, St. John, N. B., n'a rien payé aux actionnaires ;

Commercial Bank of Manitoba, Winnipeg, Man.,

La Banque du Peuple, Montréal, Qué., en faillite ; a payé à peu près 75 cents aux déposants seulement ;

Ville-Marie Bank, Montréal, Qué., distribution des deniers inconnus pour le moment.

Voilà donc la liste des banques qui ont fait naufrage, depuis une trentaine d'années, dans notre pays.

On se trouve en présence de la faillite d'une seule banque canadienne française et de seize banques anglaises.

En tenant compte de la proportion des actionnaires canadiens-français qui avaient acheté des parts dans les banques administrées suivant les meilleures méthodes connues, on pourrait peut-être affirmer que les capitaux investis dans la Banque du Peuple, et les économies des déposants, ne représentent qu'une proportion infime de la totalité des ruines accumulées dans le pays par la banqueroute de ces banques.

Pendant, il ne faudrait pas dire que ce résultat est dû à l'impéritie ou au manque de connaissances financières des gérants de ces institutions, mais bien plutôt à la spéculation et au relâchement de surveillance qui se sont produits dans la plupart des institutions qui sont tombées en faillite.

Quoi qu'on en dise, les directeurs et les gérants de banque qui se servent des fonds du public pour spéculer ne sont pas à leur place, et le plus tôt on les remplacera, le mieux ce sera pour tout le monde.

Mais le gouvernement devrait édicter une loi spéciale qui donnerait une garantie aux déposants que l'argent qu'ils ont si chèrement gagné serait à l'abri de tous les tripotages et de tous les vols.

M. Laurier a la parole.

DEPOSANT.

Un autre Sonnet

La saison chaude étant passée, le poète conçut une œuvre froide.

Et M. Gauvreau écrivit un sonnet sur l'hon. M. Marchand.

Notez bien que je parle ici du sonnet : M. Gauvreau est un charmant homme, ; je ne voudrais pas qu'il pût s'élever le moindre soupçon sur les sentiments qui m'animent à son égard ; je parle de sa poésie.

La *Patrie* a dit récemment que dans le dernier recueil de vers de M. Ferland, ce qu'il y avait de mieux, c'étaient les pages blanches.

L'opinion de la *Patrie* ne nous étonne pas, pas plus que son appréciation. Les pages blanches ont été mises là pour les personnes qui ne savent pas lire.

Les poètes sont du domaine public, et nous avons le droit de les examiner d'un peu près.

Ainsi, le *Soleil* vient de publier ceci :

Hon. F. Gabriel Marchand,

Premier Ministre de Québec.

(SONNET)

(Ecrit spécialement pour le *Soleil*).

Digne de son passé, fier d'être souverain,
Superbe en sa grandeur et son indépendance,
Un peuple tout entier va t'acclamer, demain,
Toi, l'enfant de sa race, enfant de sa vaillance !